

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ASSURANCE PRÉVOYANCE DE LA VILLE ET DU CCAS DE SAUJON

POUVOIR ADJUDICATEUR

VILLE ET CCAS DE SAUJON

Hôtel de Ville - 1 Place Gaston Balande – BP 108 – 17600 SAUJON

Tél. 05 46 02 80 07

Correspondant : Mr P. FERCHAUD – Maire de la Commune et Président du CCAS

Courriel : v.vaucois@saujon.fr

Adresse Internet

Adresse principale : <http://www.saujon.fr>

Adresse du profil acheteur : www.marches-securises.fr

OBJET DU MARCHÉ

Mise en place d'une convention de participation pour la protection sociale complémentaire des agents, sous la forme d'une convention « prévoyance ».

Cette convention doit répondre aux critères définis par le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011.

Forme de la consultation : ouverte – Type de marché : services

Code CPV Principal : 66510000-8 – Service d'assurance et de prévoyance

COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : www.marches-securises.fr

Informations complémentaires

Les demandes de renseignements doivent être effectuées via la plate-forme de dématérialisation de l'acheteur.

Aucune question ne pourra parvenir moins de dix jours calendaires avant la date limite de réception des plis.

DURÉE DE LA CONVENTION

A compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 ans

DOCUMENTS À PRODUIRE

Cf. Dispositions de réponse

JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans « Dispositions de réponse ».

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Cf. Dispositions de réponse

CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L.310-1 et suivants, L.500, L.500-1 et L.511-1 et suivant du Code des Assurances ou équivalent pour les candidats européens.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 – 12H00

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

06 mois à compter de la date limite de réception des plis.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de POITIERS

Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - BP 541 - 86020 Poitiers Cedex

Téléphone : 05 49 60 79 19

Télécopie : 05 49 60 68 09

Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 juillet 2025